

Additif

Générale

colonial

Additif n° 1361 à l'arrêté n° 1128 du 19 octobre 1960 déterminant les logements de fonctionnaires et ceux à affectation permanente réservés à des fonctionnaires.

n° 1128

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
28 décembre 1960

Numéro JO
n° 2 du 28/02/1961

Date du numéro
28 février 1961

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1e

— L'article 8 de l'arrêté susvisé est complété ainsi qu'il suit : Le Chef du Service des Finances : Immeuble Latini (3° étage, gauche). Le Président du Tribunal Supérieur d'Appel : Batignolles n° 4,

Pour le Chef de Territoire en mission : Le Secrétaire Général : chargé de l'expédition des Affaires courantes, Y. DE DARUVAR.